



Flash Info

AUDIENCE TRIBUNAL

4 mois ferme avec maintien en détention !

Le jeudi 09 janvier 2025, comparaissait devant le tribunal d'Évry l'agresseur pour des faits de violences aggravées volontaires sur deux personnels pénitentiaires du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis.

Pour rappel, les faits se sont déroulés **le vendredi 22 novembre 2024** au bâtiment D5 par une personne détenue « psychologiquement instable ».

Force Ouvrière Justice se réjouit du réquisitoire du procureur de la république qui a été suivi au regard de la gravité des faits.

Verdict du tribunal : 4 mois ferme et demande de maintien de détention.

Le bureau local Force Ouvrière Justice insiste auprès des personnels à ne pas hésiter de déposer plainte pour ne pas banaliser et faire condamner les auteurs d'agressions sous toutes ses formes !

La reconnaissance de notre profession et le respect de notre autorité se renforcent aussi sur les bancs des tribunaux.

Le bureau local Force Ouvrière Justice restera à vos côtés pour vous aider dans vos démarches administratives et judiciaires, et continuera à vous apporter tout son soutien.

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers
91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/4

Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP **FO Justice** Fleury-Mérogis
Le 10 janvier 2025

